Informations de base 2023/2804(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Règles détaillées relatives à la certification et à la déclaration des systèmes de gestion du trafic aérien et de services de navigation aérienne ainsi que des composants de gestion du trafic aérien et de services de navigation aérienne Complétant 2015/0277(COD) Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt 3.20.01.01 Sécurité aérienne

Acteurs principaux	principaux			
Parlement	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination	
européen	TRAN Transports et tourisme			

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)04705	
14/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/09/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
		1	1

Informations techniques	s techniques	
Référence de la procédure	2023/2804(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2015/0277(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	TRAN/9/12706	

Portail de documentation			
Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)04705	14/07/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)8678	06/12/2023	